Nations Unies E/2021/49

Conseil économique et social

Distr. générale
30 mars 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021
8 juin 2021
Point 20 de l'ordre du jour
Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Secrétaire général

Résumé

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'attache à renforcer les capacités des particuliers, des institutions et des organisations des pays et des autres parties prenantes du système des Nations Unies en ayant recours à des solutions d'apprentissage de qualité et à des services et supports de connaissances connexes pour améliorer la prise de décisions et appuyer les mesures prises au niveau national en vue de relever les défis mondiaux, nationaux et locaux. L'Institut fournit aussi des services de formation et de recherche ainsi que des services consultatifs pour aider les administrations publiques, l'ONU et d'autres partenaires à atteindre des objectifs sociaux et économiques plus larges.

Le programme de travail de l'Institut au titre du cadre stratégique 2018-2021 s'inspire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des textes issus d'autres grandes conférences qui ont eu lieu en 2015. Les résultats des deux premières années de mise en œuvre du cadre stratégique, qui couvre une période de quatre ans, sont très encourageants, l'Institut ayant dispensé des services d'apprentissage, de formation et de partage des connaissances à 218 322 personnes. Le nombre de bénéficiaires des activités d'apprentissage a également atteint un record, puisqu'il s'est établi à 153 279, soit 70 % de l'ensemble des bénéficiaires. Compte tenu de la nature transversale de la formation, l'aide apportée par l'Institut aux États Membres pour qu'ils appliquent le Programme 2030 couvre nombre des objectifs de développement durable. Fin 2019, en vertu d'un accord d'hébergement, le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles a été rattaché à l'UNITAR, qui contribue désormais, par l'intermédiaire du Partenariat, à aider les pays à faible revenu à réduire l'incidence et les effets des maladies non transmissibles.

Conformément aux principes énoncés dans le Programme 2030, qui visent à ne laisser personne de côté et à aider les plus défavorisés en premier, l'UNITAR continue

21-04240 (F) 270421 270421

Merci de recycler

de s'attacher à renforcer les capacités des quelque 93 pays en situation particulière. La majorité des apprenantes et apprenants de l'Institut vivent sur le continent africain, qui compte le plus grand nombre de pays en difficulté. Les questions de genre figurent en bonne place dans les priorités du cadre stratégique, l'une d'elles étant de parvenir à la parité femmes-hommes parmi les bénéficiaires d'ici à 2021. En 2020, l'UNITAR a amélioré de manière significative son rayonnement auprès des femmes et inversé les déséquilibres hommes-femmes observés les années précédentes.

La situation financière de l'Institut continue d'être caractérisée par la stabilité et la croissance. Le montant total des recettes enregistrées pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élevait à 64,5 millions de dollars, soit une augmentation de 25 % par rapport à celui de l'exercice 2016-2017 (51,6 millions de dollars). Le Fonds pour l'application du cadre stratégique créé par le Conseil d'administration continue de financer l'exécution de programmes dans des domaines stratégiques, en particulier ceux qui s'adressent aux bénéficiaires des pays les plus défavorisés, l'idée étant d'aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable. Le Fonds n'a cependant pas connu une croissance aussi rapide que prévu et un appui accru est nécessaire.

Le Secrétaire général recommande que les États Membres demandent à l'UNITAR de continuer à faire en sorte que sa programmation soit liée au Programme 2030 et à élargir sa programmation et son rayonnement auprès des bénéficiaires.

Il est également recommandé que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, resserrent leurs partenariats avec l'Institut et lui apportent un soutien sans réserve afin qu'il puisse, ainsi que le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, continuer de s'employer à répondre aux besoins des pays en matière de renforcement des capacités et d'apprentissage et à d'autres besoins, et qu'ils envisagent de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique afin d'améliorer le rayonnement auprès des bénéficiaires des pays en situation particulière.

Il est en outre recommandé que les États Membres reconnaissent au Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNOSAT) sa fonction de centre satellitaire des Nations Unies chargé de présenter des analyses, de dispenser des formations et d'offrir des services de renforcement des capacités dans le domaine aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies qui en font la demande, de continuer à aider les États Membres à analyser les images satellitaires de leurs territoires respectifs, de dispenser des formations et de renforcer les capacités en ce qui concerne l'utilisation des technologies d'information géospatiale, toutes ces activités étant financées au moyen de contributions volontaires.

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est l'un des principaux instruments des Nations Unies au service de la formation. Il s'attache à renforcer les capacités des particuliers, des institutions et des organisations des pays et des autres parties prenantes du système des Nations Unies en ayant recours à des solutions d'apprentissage de qualité et à des services et supports de connaissances connexes pour améliorer la prise de décisions et étayer les mesures prises au niveau national en vue de relever les défis mondiaux, l'objectif étant d'accroître l'efficacité de l'Organisation. L'Institut fournit aussi des services de formation et de recherche ainsi que des services consultatifs pour aider les administrations publiques, l'ONU et d'autres partenaires à atteindre des objectifs sociaux et économiques plus larges : participation accrue d'acteurs multiples à la prise de décisions, ratification et application rapides des accords environnementaux et renforcement de la coordination des secours humanitaires au lendemain de catastrophes naturelles. Depuis 2019, les objectifs comprennent aussi l'élargissement de la couverture sanitaire universelle, qui s'inscrit dans la lutte contre les maladies non transmissibles menée dans le cadre du Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, et la réduction des inégalités dans l'accès aux soins chirurgicaux d'urgence et aux soins chirurgicaux essentiels grâce à l'initiative de chirurgie mondiale « Global Surgery ».

2. Le programme de travail de l'Institut au titre du cadre stratégique 2018-2021 continue de s'inspirer du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des textes issus d'autres grandes conférences qui ont eu lieu en 2015, notamment la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Quant à l'orientation stratégique de l'Institut, elle s'inspire de l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement (A/72/124-E/2018/3) pour que les entités des Nations Unies soient les meilleurs prestataires dans leurs domaines respectifs, qu'elles adoptent des stratégies intégrées, qu'elles répondent aux demandes distinctes des États Membres, qu'elles travaillent de concert avec les autres entités et qu'elles fassent preuve de flexibilité tout en mettant l'accent sur les résultats. On trouvera à la partie II ci-après un aperçu des principaux résultats obtenus à ce jour au titre du cadre stratégique 2018-2021, un bref examen des mesures et des initiatives prises dans le cadre de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu une incidence sur la façon dont l'UNITAR fournit ses services, ainsi qu'une démonstration de l'importance de la formation dans la riposte à la pandémie.

3. La partie III porte sur le cycle de planification plus large et donne un aperçu des domaines d'activité relevant des quatre pôles thématiques du cadre stratégique (à savoir la paix, les populations, la planète et la prospérité) et de ses composantes transversales, ainsi que du Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles. On y souligne diverses initiatives ayant été menées à bien par l'UNITAR en 2019 et 2020, notamment dans les domaines mentionnés dans la résolution 2019/13 du Conseil économique et social, dont la formation à la diplomatie, la prise en compte systématique des questions de genre et le leadership des femmes, les peuples autochtones et l'application des techniques géospatiales dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

4. La partie IV traite de la situation financière de l'Institut, qui est caractérisée par la stabilité et la croissance. Enfin, dans la partie V, on recommande : a) que les États Membres demandent à l'UNITAR de continuer à faire en sorte que sa programmation

soit liée au Programme 2030 et à élargir sa programmation et son rayonnement auprès des bénéficiaires ; b) que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, resserrent leurs partenariats avec l'Institut et lui apportent un soutien sans réserve afin qu'il puisse, ainsi que le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, continuer de s'employer à répondre aux besoins des pays en matière de renforcement des capacités et d'apprentissage et à d'autres besoins, et qu'ils envisagent de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique afin d'améliorer le rayonnement auprès des bénéficiaires des pays en situation particulière ; c) que les États membres reconnaissent au Programme pour les applications satellitaires opérationnelles (UNOSAT) sa fonction de centre satellitaire des Nations Unies chargé de présenter des analyses, de dispenser des formations et d'offrir des services de renforcement des capacités dans le domaine aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies qui en font la demande, de continuer à aider les États Membres à analyser les images satellitaires de leurs territoires respectifs, de dispenser des formations et de renforcer les capacités en ce qui concerne l'utilisation des technologies d'information géospatiale, toutes ces activités étant financées au moyen de contributions volontaires.

II. Incidence de la pandémie sur la formation et riposte de l'Institut

5. La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé le monde pendant plus d'un an. Outre les problèmes de santé, les souffrances et les pertes endurées par un si grand nombre de personnes, elle a entraîné un certain nombre de bouleversements économiques et sociaux. Début 2020, la COVID-19 a eu une incidence sur le travail de l'Institut, à l'instar de celui de la plupart des organisations, car une grande partie de ses programmes sont réalisés sur le terrain. L'UNITAR a su assurer la continuité de ses opérations en tirant parti de son environnement d'apprentissage virtuel et d'autres outils informatiques disponibles pour convertir en activités en ligne un grand nombre de formations qui devaient avoir lieu en présentiel. En 2020, 77 % des 896 activités organisées ont eu lieu en ligne, contre 38 % en 2019. L'UNITAR a également réussi à adapter certains programmes en ayant par exemple recours à un plus grand nombre de consultants et d'autres experts dans les pays et en veillant à leur bien-être. Par conséquent, très peu de projets ou d'activités avaient dû être annulés à la fin de 2020.

6. En plus d'aller de l'avant avec les programmes prévus, l'UNITAR a élargi son portefeuille d'activités afin d'accroître la sensibilisation aux questions relatives à la crise de la COVID-19 et de renforcer les connaissances en la matière. En 2020, au moins 59 activités de formation non programmées ont porté sur un aspect ou un autre de la pandémie. À titre d'exemple, la Division Paix de l'Institut a publié, en coopération avec le Département des opérations de paix et le service suédois des établissements pénitentiaires et de la liberté conditionnelle, un dossier d'information sur la préparation et la riposte à la COVID-19 dans les lieux de détention. Parallèlement à son initiative en faveur de la sécurité routière, la Division Populations et Inclusion sociale a élaboré un cours d'apprentissage en ligne sur les bonnes pratiques et les précautions en matière de préparation et de riposte à la COVID-19. Dans le domaine de la santé, le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles a réuni, en coopération avec le Centre biomédical du Rwanda, des professionnels de la santé de renommée internationale ainsi que 275 cliniciens rwandais dans le cadre d'une activité visant à échanger des informations sur les directives et les protocoles de traitement, les tendances émergentes, les travaux de recherche les plus récents et les connaissances pratiques tirées de l'expérience acquise

dans la lutte contre la maladie à coronavirus dans plusieurs pays, à savoir les États-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse. À la demande de l'Afrique du Sud, l'UNITAR a également piloté l'élaboration d'un outil de suivi de la COVID-19. Le Gouvernement peut ainsi suivre les patients symptomatiques et identifier les points chauds potentiels, ce qui permet aux organismes de santé d'utiliser plus efficacement leurs ressources limitées.

7. La pandémie de COVID-19 a également mis en évidence l'importance d'accorder la priorité à la lutte contre les maladies non transmissibles et d'y allouer des ressources dans les plans d'intervention d'urgence établis pour faire face à d'autres pandémies ou à des crises plus larges. Au Rwanda, le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles a collaboré avec le Ministère de la santé pour veiller à ce que les patients atteints de maladies non transmissibles reçoivent en priorité le vaccin contre la COVID-19. Dans le cadre de webinaires organisés avec les ministères de la santé du Bhoutan, de l'Équateur, de la Gambie et du Népal, le Partenariat a plaidé en faveur d'une approche intégrée de la riposte à la COVID-19 et des programmes de dépistage et de traitement des maladies non transmissibles.

III. Application du cadre stratégique 2018-2021

8. Un rapport portant sur les travaux menés par l'UNITAR au cours de la première année du cadre stratégique a été publié en 2019 (E/2019/81). À la fin de l'exercice biennal 2018-2019, plus de 218 322 personnes originaires de presque tous les États Membres avaient bénéficié des programmes de l'UNITAR ; 70 % d'entre elles (153 279 personnes) avaient utilisé ses services d'apprentissage. Il s'agit des chiffres les plus élevés ayant été atteints dans l'histoire de l'Institut au cours d'un cycle budgétaire de deux ans. L'objectif des 50 000 bénéficiaires a en outre été dépassé pour la quatrième année consécutive.

9. En plus de former des personnes, l'UNITAR a créé des produits et des services, les plus remarquables étant l'imagerie et l'analyse cartographiques rapides assurées par l'UNOSAT, programme opérationnel de l'Institut à forte intensité de technologie axé sur la cartographie et l'analyse SIG et par satellite. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, 639 cartes et rapports ont été produits à partir d'images satellitaires afin d'aider la communauté humanitaire internationale, notamment lors de catastrophes naturelles, comme les inondations qui ont frappé le Bangladesh, le Mozambique et le Myanmar, le cyclone tropical qui s'est abattu à Madagascar et le séisme qu'a connu l'Iraq, et lors des situations de conflit, par exemple en Iraq et en République arabe syrienne.

10. Début 2020, l'UNITAR a commandé une évaluation des résultats des deux premières années de mise en œuvre du cadre stratégique 2018-2021. L'évaluation a montré que le cadre stratégique et sa mise en œuvre jouent un rôle crucial s'agissant de répondre aux problèmes mondiaux. Les donateurs et les partenaires considèrent qu'en tant qu'entité autonome du système des Nations Unies, l'UNITAR se différencie de façon très nette des autres acteurs du secteur de la formation. L'évaluation a révélé que, même si l'UNITAR ne dispose pas d'un réseau sur le terrain, il est bien présent dans les pays, en particulier là où il a établi des partenariats solides avec d'autres institutions. Les retours concernant l'efficacité de l'Institut pour ce qui est de l'obtention de résultats étaient tous positifs. Malgré une évolution vers des programmes pluriannuels de plus grande envergure, les activités à plus petite échelle restent un pilier de la programmation de l'Institut. Ces activités sont généralement couronnées de succès. Les résultats obtenus ont une vaste portée ; cela est particulièrement évident dans les cas où les activités sont menées en appui aux

efforts de renforcement des institutions ou de formation de formateurs. Il est plus difficile d'évaluer les activités à petite échelle ayant une durée et un financement limités, car les données sont rares. Cependant, d'après les retours obtenus directement auprès des participants et des participantes pendant l'évaluation, il se peut que les effets de l'appui apporté par l'Institut soient plus importants que prévu ou que ce qui a été rapporté à ce jour.

11. La croissance régulière observée dans les deux premières années du cycle stratégique s'est considérablement accélérée en 2020, le nombre total de bénéficiaires atteignant 322 410, contre 133 421 en 2019 (soit 142 % de plus). Ce rayonnement accru est dû à l'organisation de 896 activités, pour un total de 12 173 jours d'activité. En 2020, 97 % des bénéficiaires ont participé aux programmes relevant des pôles thématiques consacrés à la paix, aux populations et à la planète. Le nombre de bénéficiaires des activités d'apprentissage a également atteint un record, puisqu'il s'est établi à 209 881, soit 65 % de l'ensemble des bénéficiaires.

12. On estime encore qu'environ trois quarts des apprenantes et apprenants de l'Institut sont originaires de pays en développement. Conformément aux principes énoncés dans le Programme 2030, qui visent à ne laisser personne de côté et à aider les plus défavorisés en premier, l'UNITAR continue de s'attacher à renforcer les connaissances, les compétences et les autres capacités dans les 93 pays en situation particulière, notamment les États fragiles et les États qui sortent d'un conflit, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. En définitive, le succès des efforts déployés pour mettre en œuvre le Programme 2030 se mesure à l'aune des progrès réalisés par les pays qui sont dans de telles situations, et le rayonnement de l'Institut auprès des bénéficiaires de ces pays continue d'augmenter en termes absolus. Au total, 83 % des bénéficiaires des activités d'apprentissage viennent de pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes et du Moyen-Orient ; près de la moitié sont issus de secteurs non étatiques comme les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et le secteur privé et 10 % travaillent dans les administrations nationales, régionales et locales.

13. Les questions de genre figurent en bonne place dans le cadre stratégique, l'objectif étant de parvenir à la parité femmes-hommes parmi les bénéficiaires d'ici à 2021 (sans tenir compte des contingents militaires ni des effectifs de police dans les programmes relatifs au maintien de la paix), conformément à la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies. En 2020, l'UNITAR a amélioré de manière significative son rayonnement auprès des femmes et inversé le rapport hommes-femmes observé les années précédentes ; 44 % des bénéficiaires étaient des hommes et 51 %, des femmes (les 5 % restants ont été enregistrés comme n'étant ni l'un ni l'autre). Cinq domaines de résultats tenant compte du genre figurent dans le budget-programme de 2020-2021, et l'UNITAR reste déterminé à faire en sorte que la planification, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports tiennent compte des questions de genre. Il s'emploie également à renforcer les capacités du personnel en ce qui concerne la prise en compte de la problématique femmes-hommes et l'avancement des femmes et à mettre en œuvre des politiques en matière de ressources humaines qui favorisent la parité et créent une saine atmosphère de travail. Depuis 2019, l'UNITAR, sur recommandation de son conseil d'administration, tient compte du niveau de développement du pays ainsi que du genre, du handicap et de l'âge des bénéficiaires dans la ventilation de ses données. En 2020, 4 541 personnes (soit 2,2 % de l'ensemble des apprenantes et apprenants) ont déclaré avoir un handicap.

A. Paix

14. Au titre du pôle thématique du cadre stratégique consacré à la paix, l'UNITAR a continué de s'employer à lier ses programmes à l'objectif de développement durable nº 16, notamment au moyen d'activités visant à renforcer les capacités en vue d'appuyer efficacement l'intégration sociale et la coexistence pacifique et de trouver des solutions durables et mutuellement bénéfiques grâce à la négociation et à la médiation. L'UNITAR a étoffé ses relations de haut niveau avec les États Membres, les organisations régionales et l'ONU. Il a, dans cette optique, organisé trois manifestations de haut niveau : le seizième séminaire annuel réunissant les représentants spéciaux, les représentants personnels et les envoyés spéciaux du Secrétaire général ; la Conférence internationale sur la paix et l'investissement en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, qui était axée sur la récente amélioration des conditions de sécurité et les nouvelles possibilités d'investissement dans la région ; le séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité. En raison de la pandémie de COVID-19, le séminaire s'est tenu virtuellement pour la première fois. L'UNITAR a également lancé un nouveau projet de partage de connaissances de haut niveau.

15. Dans le cadre du Programme de formation de l'UNITAR pour la prévention des conflits et le rétablissement de la paix en Afrique francophone, 31 fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur issus des bureaux des présidents, des ministères des affaires étrangères, de l'Union africaine, d'organisations sous-régionales, des missions de paix des Nations Unies et de l'Union africaine présentes sur le continent et d'organisations de la société civile ont reçu une formation avancée en analyse, prévention et résolution des conflits. Ce programme vise à répondre à l'instabilité observée récemment dans certaines régions et certains pays d'Afrique. Les femmes représentaient 52 % des fonctionnaires formés dans le cadre de ce programme.

16. Le programme de bourses en matière de la paix et de diplomatie préventive est une formation intensive de deux semaines à laquelle participent chaque année des cadres de haut niveau et de niveau intermédiaire désignés par les départements organiques, les missions de paix et les institutions des Nations Unies, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que des diplomates œuvrant au sein de ministères étrangers. En 2020, la formation, qui s'est donnée en ligne, a rassemblé 41 participantes et participants, dont des ambassadeurs, des représentants d'organisations régionales, des membres du personnel du Siège de l'ONU et des fonctionnaires des missions de maintien de la paix qui travaillent dans des situations de conflit. Diverses méthodes ont été employées pour préserver le caractère interactif de la formation.

17. L'UNITAR continue de dispenser aux effectifs de police et aux membres des contingents des opérations de paix des Nations Unies une instruction et un entraînement préalables au déploiement. En 2019-2020, l'UNITAR a formé 8 938 militaires de huit pays d'Afrique fournisseurs de contingents avant leur déploiement en collaboration avec l'Initiative en faveur des opérations de paix dans le monde. Parmi ses projets les plus importants figure le programme d'instruction et d'entraînement préalables au déploiement destiné au personnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Mis en œuvre en partenariat étroit avec l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye, à Bamako, le projet vise à harmoniser et à normaliser les connaissances et les compétences que doivent posséder les unités de police constituées pour jouer le rôle qui leur est dévolu et s'acquitter efficacement des responsabilités qui leur incombent, l'objectif étant d'appuyer les efforts de stabilisation et de contribuer à créer les conditions propices à une paix durable. Les principaux pays bénéficiaires du projet sont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.

18. Il est crucial d'assurer le bien-être physique et mental des effectifs de police et des membres des contingents des opérations de paix des Nations Unies pour qu'ils soient performants dans les environnements difficiles. En 2020, l'UNITAR a renforcé les connaissances, les compétences et les comportements du personnel médical et paramédical afin de leur permettre de traiter efficacement les traumatismes physiques et psychologiques en tenant compte des questions de genre. Le projet cible les militaires et le personnel de police déployés dans les cinq opérations de maintien de la paix des Nations Unies les plus risquées. L'UNITAR travaille également à améliorer la sûreté et la sécurité des membres des Forces armées maliennes en renforçant les capacités du personnel médical spécialisé à traiter les symptômes et les conséquences des réactions au stress de combat et des troubles post-traumatiques. Le projet favorise l'instauration d'une culture de travail solidaire qui répond de manière positive aux problèmes auxquels se heurte le personnel qui travaille sur le terrain, conformément à la stratégie sur la réforme du secteur de la sécurité adoptée par le Mali en 2017.

19. L'Institut a poursuivi son partenariat avec le Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa) afin de renforcer les capacités des Africaines architectes de la paix. Il a ainsi formé 35 membres nouvellement accrédités du Réseau sur la diplomatie préventive et la médiation. La formation s'inspire du programme régional organisé chaque année à l'intention des responsables de l'ensemble du continent et vise à améliorer les possibilités offertes aux femmes et à leur permettre de contribuer davantage aux efforts de paix engagés en Afrique.

20. En Colombie, l'UNITAR a continué de renforcer les processus de réintégration dans la communauté, les mécanismes de règlement des conflits ainsi que la résilience et la réconciliation des populations locales en appuyant les efforts de paix menés par les jeunes. En étroite collaboration avec l'ONG Ciudad Don Bosco et un vaste réseau d'organisations de la société civile et d'établissements d'enseignement, l'Institut a formé 67 formateurs et renforcé les capacités de 5 500 autres bénéficiaires dans 56 collectivités entre 2019 et 2020. La formation a eu un tel succès que l'UNITAR envisage maintenant de l'étendre à d'autres pays d'Amérique latine.

21. Afin de refléter la nouvelle approche de l'ONU en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les difficultés inédites rencontrées dans les conflits en cours, l'UNITAR aide le Département des opérations de paix et le Bureau des affaires de désarmement à renforcer les capacités des praticiens du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration à accroître l'efficacité de la maîtrise des armements dans de tels contextes. En 2020, en plus d'organiser la formation annuelle sur la gestion efficace des armes et des munitions, l'UNITAR a créé une communauté de pratique en ligne afin de créer des liens entre les praticiens concernés par la gestion des armes et des munitions et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, d'une part, et les spécialistes et experts du domaine, d'autre part, l'objectif étant de leur permettre d'échanger au sujet des ressources utiles, des meilleures pratiques et des enseignements à retenir et de créer un mécanisme permettant de renforcer les apprentissages des participants.

22. L'UNITAR met en œuvre son programme d'appui à l'Union africaine en collaboration avec la Banque mondiale. Celui-ci met l'accent sur la prévention des conflits et la réponse aux crises, deux domaines qui se chevauchent, et fait appel aux systèmes d'alerte rapide et à des activités liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration. Il vise à tirer parti des capacités collectives existantes aux sièges de l'Union africaine et de l'ONU et à les transférer dans les contextes opérationnels prioritaires où la Banque mondiale et ses partenaires du système des Nations Unies et

de l'Union africaine interviennent ou utilisent des instruments de prévention des conflits.

23. À la suite du Forum mondial sur les réfugiés, en 2019, l'UNITAR a commencé à assurer le secrétariat du *Clean Energy Challenge* (Défi de l'énergie propre) du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui vise à faciliter une action systématique à l'échelle du secteur pour permettre l'accès des communautés déplacées à l'énergie propre et l'utilisation durable de l'infrastructure énergétique par la collectivité. En 2020, le nombre de parties prenantes ayant participé est passé de 30 à 250. Des progrès concrets ont par ailleurs été observés en ce qui concerne trois aspects du Défi : les données, le financement et l'élaboration de projets dans le domaine des énergies propres. L'UNITAR a également créé un groupe de travail interinstitutions qui s'emploie à conclure des accords à long terme pour l'achat d'électricité provenant de systèmes d'énergie renouvelable appartenant à des tiers et auquel participent le HCR, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.

24. L'UNITAR et le Centre de formation et d'études parlementaires du Kenya cherchent à promouvoir la gouvernance démocratique et le principe de responsabilité dans les États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est en remédiant aux déficits de capacités des assemblées législatives et des organisations de la société civile de la région. Le projet s'appuie sur une formation ciblée dispensée dans trois pays pilotes (le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda) qui vise à doter les bénéficiaires des connaissances, compétences, comportements et attitudes nécessaires à l'exécution de leurs mandats dans le plein respect de l'état de droit et à permettre à différents acteurs d'œuvrer ensemble à la promotion de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Est. Il contribue à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine en promouvant une culture universelle qui s'appuie sur les valeurs démocratiques, l'égalité femmes-hommes, le respect des droits humains et la justice pour tous.

B. Populations

25. Au titre du pôle thématique relatif aux populations, l'UNITAR continue de mettre l'accent sur la promotion du bien-être des populations, en veillant notamment à la protection et à l'autonomisation des groupes marginalisés et vulnérables. Parmi d'autres initiatives importantes, l'Institut s'emploie entre autres à promouvoir la sécurité routière et à prêter une assistance aux États Membres aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11 relatif aux villes et aux établissements humains durables. Il entend ainsi contribuer à réduire de moitié le nombre de tués et de blessés dans des accidents de la route d'ici à 2030 en s'attachant à susciter des changements de comportement au moyen d'activités qui visent à sensibiliser les usagers et à leur faire prendre davantage conscience des facteurs de risque et en renforçant la capacité des autorités publiques et des principales parties prenantes pour ce qui est de la gestion de la sécurité routière et leur rôle d'impulsion en la matière. En 2020, l'UNITAR a renforcé les connaissances et les compétences de 687 agents chargés de l'application de la loi et fonctionnaires des organismes nationaux de sécurité routière en ce qui concerne l'organisation de campagnes ayant un grand retentissement dont l'objectif est de contribuer à réduire le nombre de décès et d'accidents dus à l'alcool. Par ailleurs, 3 719 parties prenantes ont reçu une formation sur les outils pratiques d'évaluation du réseau routier.

26. Tout au long de 2020, l'initiative « Global Surgery », pilotée par l'UNITAR, a rempli efficacement la fonction de plateforme d'échange commune pour les parties prenantes qui s'emploient à améliorer la sécurité des soins chirurgicaux et obstétriques et des anesthésies, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En collaboration avec le programme de chirurgie mondiale et de changement social de la faculté de médecine de Harvard, l'UNITAR a publié un manuel détaillé pour aider les gouvernements à élaborer, en vue de leur intégration dans les stratégies nationales de santé, des plans nationaux en matière de chirurgie, d'obstétrique et d'anesthésie. Le manuel lui-même a été distribué à plus de 750 décideurs des ministères de la santé et des réseaux de soins chirurgicaux. L'initiative a directement bénéficié à plus de 5 000 personnes dans plus d'une centaine de pays. Elles ont notamment assisté à des formations sur l'élaboration d'un plan national relatif à la chirurgie, à l'obstétrique et à l'anesthésie, mais aussi sur des sujets liés aux soins de première ligne dispensés aux patients pendant la pandémie.

27. Le réseau mondial des centres internationaux de formation des autorités et leaders a continué de se développer. Fort de 20 centres situés en Afrique, aux Amériques, en Asie, en Australie et en Europe, le réseau appuie l'action que mène l'Institut en faveur de la formation et du renforcement des capacités au niveau des pays. Ses centres servent de pôles d'échange de connaissances entre les responsables gouvernementaux, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile dans des domaines liés au développement durable. Le réseau couvre un large éventail de questions thématiques relatives à la gouvernance et à l'urbanisation, au développement économique, à l'inclusion sociale, à la durabilité environnementale et au Programme 2030. En 2020, 89 060 personnes (dont 68 % étaient des femmes) ont pris part à ses activités.

28. Dans le domaine de la migration, l'UNITAR a co-organisé la sixième édition du Forum des maires sur la mobilité, les migrations et le développement, qui s'est tenue à Quito en janvier 2020 et à laquelle ont participé des délégations de 47 pays. L'événement a permis aux dirigeants municipaux et régionaux d'échanger des idées et des informations sur les pratiques en matière de migration, de développement et de déplacement. Pour la première fois, l'événement a été organisé en concomitance avec le sommet annuel du Forum mondial sur la migration et le développement, une initiative pilotée par des États qui vise à contribuer à éclairer le débat mondial sur la migration et le développement. La tenue simultanée des deux forums a une valeur à la fois symbolique et pratique. Elle témoigne en effet d'une reconnaissance officielle du rôle que jouent les autorités locales et régionales dans l'application des politiques migratoires mondiales et crée un précédent en matière de diplomatie des villes en accordant à ces autorités l'accès à une initiative pilotée par des États. Pendant l'événement, l'UNITAR a proposé des ateliers de formation et co-organisé une session de haut niveau du Forum mondial dans laquelle il a présenté sa plateforme mondiale de connaissances sur la migration.

29. Dans le domaine de la lutte contre la corruption, l'Institut s'est associé au Rule of Law and Anti-Corruption Center (ROLACC) pour créer une plateforme de formation en ligne sur la lutte contre la corruption offrant des cours destinés aux pays en développement où la corruption entrave le développement durable. En 2020, 527 bénéficiaires de 34 pays ont pu approfondir leurs connaissances et améliorer leurs compétences en matière de prévention et de répression de la corruption grâce aux cours offerts en ligne.

C. Planète

30. Au titre du pôle thématique relatif à la planète, l'UNITAR œuvre en faveur de la conservation, de la restauration et de la protection de l'environnement pour les générations présentes et futures, en favorisant la transition vers une économie respectueuse de l'environnement, à faible intensité de carbone et exempte de retombées climatiques, en appuyant une gestion saine et durable des produits chimiques et des déchets et en entreprenant des recherches à l'appui des politiques reposant sur une économie circulaire. Dans le domaine de l'action climatique, l'Institut continue de participer activement au Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques, initiative mondiale visant à aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'apprentissage systématique, continu et axé sur les résultats dans ce domaine, conformément à l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Lancé en 2009, le Partenariat est actif dans plus de 30 pays et regroupe actuellement 36 organisations multilatérales.

31. Le Partenariat, dont le secrétariat est installé dans les locaux de l'UNITAR, est chargé de promouvoir à l'échelle mondiale l'initiation au problème des changements climatiques et dispose pour ce faire d'une plateforme d'apprentissage en ligne, qui fait office de portail mondial dédié aux connaissances dans ce domaine. L'éducation jouant un rôle crucial pour ce qui est de remédier à la menace existante liée aux changements climatiques, le Partenariat revêt une grande utilité à cet égard, comme l'atteste le nombre d'utilisateurs, près de 400 000, vivant dans 195 pays, qui étaient enregistrés sur la plateforme au 20 décembre 2020 et les quelque 110 000 certificats qui avaient été délivrés à cette même date. En septembre 2020, le Partenariat a célébré le 100 000e certificat délivré à l'issue d'une formation. La pandémie de COVID-19 a contribué à accélérer le rythme de croissance de la plateforme, dont le nombre d'utilisateurs enregistrés ayant achevé au moins un cours a considérablement augmenté. Trente cours portant sur les changements climatiques et la transition vers une économie verte, gratuits et dans plusieurs langues, sont à présent offerts sur cette plateforme.

32. Au niveau national, les membres du Partenariat continuent d'aider les pays à adopter une approche stratégique de l'apprentissage appliqué aux changements climatiques, moyennant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies en la matière. Il s'agit notamment de mettre en œuvre un plan d'action régional en faveur de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation aux changements climatiques pour 2017-2022, élaboré conjointement par les huit États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale dans le cadre d'un programme régional appuyé par le Partenariat, de déployer de nouvelles stratégies nationales d'apprentissage en matière de changements climatiques au Kenya, au Kirghizistan, en Zambie et au Zimbabwe, et d'élargir les travaux menés par le Partenariat en Afrique de l'Ouest. Le Partenariat continue d'appuyer les activités d'exécution dans tous les pays partenaires et la mobilisation des ressources à l'échelle nationale. Compte tenu de la popularité que recueille la forme du dialogue sur le climat avec la jeunesse, le Partenariat a développé ses activités de sensibilisation visant les jeunes en proposant des séries d'émissions radiophoniques et télévisées en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe.

33. L'UNITAR a continué de participer activement au Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, dont il est membre aux côtés du PNUE, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le Partenariat est opérationnel dans 20 pays partenaires et propose une gamme de produits mondiaux, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et de la production de savoirs. L'UNITAR renforce les

capacités individuelles et celles des organismes de formation en proposant des produits de formation mondiaux portant sur l'économie verte inclusive, des formations de base et spécialisées dans des pays partenaires, une aide à la définition des priorités d'apprentissage concernant l'économie verte et une stratégie de développement, ainsi que le partage et l'échange des connaissances.

34. Le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte est à présent reconnu comme un acteur majeur de la promotion du plan mondial vert de relèvement, appelé à contribuer à la riposte de l'ONU face à la pandémie de COVID-19. Des mesures spécifiques ont été élaborées pour aider 15 pays membres du Partenariat à mettre en place des plans de relèvement verts et pour les inciter à adopter des programmes de relance prônant des stratégies à faible intensité de carbone, l'acquisition de compétences ad hoc, des emplois verts et des activités entrepreneuriales connexes.

35. En ce qui concerne les substances chimiques et la gestion des déchets, face à la situation découlant de la COVID-19, l'UNITAR s'est employé à mettre au point des modules de formation en ligne, complets et pratiques, pour venir en aide aux pays. Il a mené à bien des formations portant sur la gestion, l'échantillonnage et la sélection et l'élimination du biphényle polychloré et, en ce qui concerne la gestion du mercure, il a aidé les pays sur le plan technique à procéder à leur évaluation initiale selon la Convention de Minamata sur le mercure et leur plan d'action national ad hoc. En plus de fournir une assistance technique aux pays en matière d'inventaires, de conduite de recherches nationales et d'élaboration de documents, l'Institut préside actuellement le groupe sur le mercure du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

36. L'UNITAR, conjointement avec l'OIT et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et en étroite collaboration avec d'autres partenaires majeurs, dirige le Partenariat mondial pour le renforcement des capacités d'application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

37. Le bureau de l'UNITAR à Bonn (Allemagne) conduit le programme relatif aux cycles durables, un programme novateur de recherche et de formation axé sur les solutions concernant la production durable, la consommation et l'élimination des produits présents dans différents flux de déchets. En 2020, dans le cadre de ce programme, un avis a été publié sur l'avenir des véhicules électriques et des ressources de matières premières, ainsi que le *Global E-waste Monitor*, une compilation mondialement reconnue des problèmes liés aux déchets d'équipements électriques et électroniques publiée en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications, l'OMS et l'Association internationale pour la gestion des déchets solides.

D. Prospérité

38. Dans le cadre du pôle thématique relatif à la prospérité, l'UNITAR s'emploie à promouvoir une croissance économique inclusive et durable et à créer des possibilités d'emploi décent pour tous en renforçant les capacités d'insertion professionnelle, en développant les aptitudes à la collaboration multipartite et en améliorant les connaissances dans les domaines du commerce, des finances publiques et de la propriété intellectuelle. Au cours des deux dernières années, l'Institut a conçu et mis en œuvre plusieurs activités de formation à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, en partenariat avec d'autres entités du système des Nations Unies, des commissions régionales, des banques multilatérales de développement et des institutions régionales de formation.

39. L'UNITAR a redoublé d'efforts pour améliorer l'employabilité et les capacités entrepreneuriales en Afghanistan, en Éthiopie, en Iraq, au Kenya, en Somalie et au Soudan, s'attachant en priorité aux populations vulnérables comme les jeunes et les femmes. En fournissant aux bénéficiaires les compétences concrètes requises en entrepreneuriat et en entrepreneuriat social, l'UNITAR a aidé les participants à mettre en évidence des questions essentielles et à formuler des solutions novatrices et durables reposant sur des connaissances internationales et adaptées au contexte local.

40. Il est essentiel de consolider la collaboration multipartite pour favoriser un développement économique inclusif et durable. En Afghanistan, l'UNITAR s'emploie à dispenser à des représentants de l'administration centrale, des administrations locales et de la société civile une formation à la prise en main du développement durable, l'objectif étant d'approfondir leur compréhension des grands problèmes mondiaux et de leur faire acquérir des compétences non techniques et pratiques, de sorte qu'ils deviennent des acteurs du changement et se fassent les avocats d'un avenir meilleur.

41. Il importe pour le relèvement immédiat et à long terme que les agents du secteur public soient capables d'appliquer de solides mesures propres à remédier aux conséquences de la COVID-19. L'UNITAR et la Geneva School of Diplomacy and International Relations a fourni une assistance à des fonctionnaires chargés de la mise en œuvre à l'échelle nationale et locale de politiques commerciales et budgétaires dans les pays les moins avancés et d'autres pays en développement de l'Afrique sub-saharienne, qui visait à leur donner les moyens de soutenir leurs économies et les entreprises touchées par la pandémie. Le programme a permis à des fonctionnaires africains de travailler collectivement pour évaluer les conséquences de la pandémie au fur et à mesure de leur évolution et pour formuler des recommandations en vue d'aider les pouvoirs publics de leurs pays à reconstruire en mieux et à œuvrer sur tous les plans à la réalisation des objectifs de développement durable, en accordant une attention particulière à la santé et à la sûreté, aux microentreprises et aux petites entreprises, à la sécurité alimentaire, à l'égalité des genres, à l'autonomisation des femmes et des jeunes, à l'économie informelle et aux déplacés.

42. Afin de remédier aux difficultés sans précédent rencontrées pour élargir l'inclusion financière, qui ont résulté de la pandémie de COVID-19, l'UNITAR, en partenariat avec le Programme du Golfe pour le développement, a renforcé les capacités de tirer parti des technologies numériques et de l'innovation des fonctionnaires des finances de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Afrique sub-saharienne, afin qu'ils soient à même de fournir des services financiers plus accessibles, utiles et abordables aux populations les plus pauvres privées d'accès au système bancaire. Soucieux avant tout de toucher les personnes les plus défavorisées, les acteurs de ce partenariat se sont attachés plus particulièrement à assurer l'inclusion financière par des actions de formation menées dans le réseau de banques de microfinancement du Programme pour le développement et dans d'autres institutions financières de la région, aux fins de la création de produits financiers et de services adaptés aux besoins spécifiques des pauvres, de sorte à donner les moyens aux personnes défavorisées d'apporter une contribution positive sur le plan local. L'UNITAR et le Programme pour le développement ont également dispensé une formation aux formateurs afin qu'à l'échelle locale, des champions puissent continuer de fournir des connaissances adaptées au contexte et des compétences spécialisées et localisées, même après l'achèvement du projet. Plus de 1 200 bénéficiaires ont terminé la série d'activités de formation, qui ont toutes été dispensées par l'intermédiaire de solutions d'apprentissage mobiles.

43. La collaboration de l'Institut avec la FAO a continué à se développer en 2020. Ensemble, les deux organismes ont aidé des fonctionnaires et des représentants de

ministères publics, d'organisations agricoles et syndicales et de sociétés d'exportation de pays francophones de l'Afrique subsaharienne et de pays d'Asie centrale à évaluer leurs débouchés. L'UNITAR a également coopéré avec la FAO pour traiter des questions de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; accroître la compréhension de l'intérêt présenté par les mesures non tarifaires appliquées au commerce international et de la pertinence des accords conclus par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au regard des politiques commerciales nationales ; réaffirmer les principales obligations liées à l'agriculture auxquelles les pays souscrivent en adhérant à l'OMC, dans le cadre des accords commerciaux régionaux. La situation créée par la pandémie de COVID-19 a donné l'occasion de mener conjointement un plus grand nombre d'activités de formation en ligne qu'initialement prévu et a permis à l'UNITAR et à la FAO d'entrer directement en contact avec les décideurs politiques pour examiner les changements récents apportés aux politiques de règlementation du commerce agroalimentaire et aider l'agrobusiness dans le contexte de la pandémie.

44. La technologie numérique a entraîné un changement de paradigme dans la société en modifiant la façon dont les gens communiquent, travaillent et vivent. Le passage au numérique a offert de formidables possibilités de mener une vie meilleure à ceux qui avaient accès à Internet et connaissaient les rudiments de l'informatique. La fracture numérique s'est toutefois aggravée car d'autres, qui n'ont ni accès à Internet ni les connaissances de base en la matière, ne peuvent pas recourir à ces technologies. La dématérialisation change également la nature de l'emploi et les compétences et connaissances demandées. Il importe, en particulier dans les populations vulnérables, que les personnes améliorent leurs compétences informatiques et en acquièrent de nouvelles de sorte à renforcer leurs capacités d'emploi et à améliorer leurs moyens d'existence. Dans ce contexte, l'UNITAR, en association avec des partenaires du secteur universitaire, a dispensé à des femmes afghanes et iraquiennes une formation en intelligence artificielle et entrepreneuriat.

E. Domaines d'activité transversaux

45. Outre les pôles thématiques relatif à la paix, aux populations, à la planète et à la prospérité, l'UNITAR intervient dans trois domaines transversaux par des programmes dont la finalité est d'accélérer la réalisation du Programme 2030 au niveau des pays, d'appuyer les politiques fondées sur des données factuelles grâce aux technologies, géospatiales notamment, et de faciliter la diplomatie multilatérale.

Accélération de la réalisation du Programme 2030

46. Dès le début de la pandémie de COVID-19, l'importance que revêt l'action cohérente s'est encore accrue. Alors que de nombreux pays s'emploient à élaborer leurs plans et stratégies de relèvement, il est essentiel de leur fournir un appui en matière de formation et d'apprentissage, afin de les aider à concevoir des instruments qui prennent en compte à la fois leurs besoins immédiats et une vision à plus long terme et prônent une démarche transversale équilibrée entre les impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Pour ce faire, l'UNITAR s'est associé à d'autres partenaires des Nations Unies tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Département des affaires économiques et sociales et le PNUD, afin de concevoir un programme de formation propre à permettre de resserrer le lien entre planification stratégique et allocation de ressources par la budgétisation, et à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de financement nationaux intégrés.

47. L'UNITAR, en association avec l'École des cadres du système des Nations Unies, a continué de superviser les travaux du secrétariat concernant la plateforme

éducative *UN SDG: Learn* et il dirige l'élaboration d'un nouveau service d'autoévaluation des compétences relatives aux objectifs de développement durable et d'une interface personnalisée pour permettre aux utilisateurs de mieux définir leurs stratégies d'apprentissage. Au 31 décembre 2020, 69 951 personnes utilisaient la plateforme éducative, qui avaient 59 partenaires au total et sur laquelle étaient proposés 280 cours standard et 151 cours de micro-apprentissage. Une enquête a fait ressortir que 53 % de ses participants avaient procédé à un changement ou avaient appliqué une bonne pratique à l'issue de la formation qu'ils avaient suivie. On trouve également sur la plateforme le premier cours d'introduction au Programme de développement durable à l'horizon 2030, élaboré sous la direction générale du Cabinet du Vice-Secrétaire général et avec la contribution du Bureau de la coordination des activités de développement, de l'École des cadres du système des Nations Unies, de l'UNITAR et du Réseau des solutions pour le développement durable. Depuis novembre 2020, la plateforme donne la possibilité aux apprenants du monde entier, qui ne font pas partie du système des Nations Unies et ne pourraient pas bénéficier d'une certification, de passer l'épreuve du cours d'introduction et de recevoir un certificat délivré conjointement par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable et *UN SDG: Learn*.

48. L'Institut a continué de fournir des prestations de renforcement des capacités et de formation pour répondre au besoin de données relatives aux objectifs de développement durable. En association avec la Division de statistique et la Commission économique pour l'Afrique, il a lancé un nouveau cours qui vise à élargir les compétences des décideurs en matière de données et ainsi à faire en sorte que celles-ci soient utilisées plus efficacement dans la prise de décisions. L'Institut a également modernisé StaTact, un outil statistique de planification à court terme. La nouvelle version de cet outil a été présentée à 92 participants originaires de 36 pays, dans le cadre d'ateliers organisés en ligne dans les régions de l'Afrique, de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine. Une mise à l'essai a été conduite à l'échelle nationale en collaboration avec l'Institut philippin de statistique, en décembre 2020. Les pays participants ont considéré à 93 % que l'outil StaTact était utile à leurs travaux, dans la mesure où il leur permettait d'améliorer la planification et aussi de contrôler l'exécution des activités statistiques menées à l'appui de la production de données relatives aux objectifs de développement durable. Enfin, un nouveau projet a été lancé en mai 2020 par un consortium, auquel l'Institut est partie prenante avec plusieurs universités européennes et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), afin de promouvoir l'utilisation de données relatives aux sciences participatives pour le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030. L'UNITAR cherche à connaître les considérations des organismes nationaux de statistique et des ministères d'exécution en termes de besoin et de qualité.

Optimisation de l'utilisation des technologies géospatiales pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles

49. Le Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNOSAT), qui fête son vingtième anniversaire en 2021, continue d'appuyer les projets et les activités menés au titre des pôles thématiques relatifs à la paix, aux populations, à la planète et à la prospérité, qui composent le programme de travail de l'Institut. Durant la période 2019-2020, le Programme a permis le développement des connaissances et des compétences relatives aux systèmes d'information géographique (SIG) de 1 189 bénéficiaires de pays parmi les moins avancés et de petits États insulaires en développement, employés pour la plupart d'entre eux dans le secteur administratif. Sur la base des demandes formulées par les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que par les États Membres, le Programme a également procédé durant la période à 416 analyses d'images satellites, qui ont

débouché sur 1 438 produits, dont des cartes, des rapports et des statistiques. Parmi les diverses activités qu'il a déployées à l'échelle nationale, le Programme a appuyé le renforcement des capacités de gestion des catastrophes des femmes au Guyana et dans la Dominique en fournissant des programmes d'apprentissage en ligne et des solutions techniques visant à améliorer les systèmes d'alerte rapide utilisés par ces pays en cas d'inondations. Le Programme a uni ses forces à celles d'acteurs régionaux – l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales en Thaïlande, le Centre de recherche et de formation pour les technologies et applications spatiales de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) – pour organiser une formation axée sur l'utilisation des applications d'analyse des mégadonnées géospatiales dans le domaine du développement durable.

50. L'UNOSAT continue de bénéficier du solide appui du CERN, qui héberge son infrastructure informatique. De ce fait, le Programme dispose d'une capacité optimale de traitement et de stockage des données, lesquelles alimentent directement d'autres initiatives des Nations Unies telles que la plateforme d'échange de données humanitaires du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

51. L'algorithme de détection d'inondations à partir d'images satellites traitées par intelligence artificielle, que l'UNOSAT a mis au point avec l'aide de l'initiative Global Pulse, est utilisé de manière opérationnelle à l'appui des activités de cartographie menées par le Programme. Il a été élaboré en partenariat avec l'Université de Wuhan (Chine) et le CERN. C'est en 2020 que le Programme a utilisé pour la première fois l'intelligence artificielle pour cartographier les inondations, à la suite d'une demande liée à de fortes précipitations qui s'étaient abattues sur le Bangladesh en période de mousson. Ce dispositif d'intelligence artificielle fait l'objet d'ajustements qui doivent permettre son utilisation dans d'autres pays.

52. La Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique donne un accès gratuit aux images satellites en vue de faciliter les mesures à prendre face à des catastrophes majeures. L'UNOSAT a participé à plus de 30 activations de ce mécanisme au bénéfice d'organismes des Nations Unies, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'organisations nationales chargées de la gestion des catastrophes.

Diplomatie multilatérale

53. L'amélioration des connaissances et des compétences des représentants, ainsi que des informations qui leur sont communiquées, en vue de leur permettre de remplir au mieux leurs fonctions dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, continue de revêtir une importance stratégique dans l'activité de l'UNITAR. En plus d'être l'entité de référence des diplomates et autres représentants dans les pays et les villes où l'Organisation des Nations Unies maintient une présence importante, l'Institut, soucieux de leur faire mieux appréhender la dynamique du système, des organismes, des mécanismes et des procédures des Nations Unies, a lancé trois nouveaux programmes de master : master en droits humains et diplomatie de l'Université de Stirling, au Royaume-Uni ; master en affaires internationales et diplomatie de l'École supérieure des affaires (ESA) à Beyrouth ; master en études du développement et diplomatie de l'Université pour la paix. Ces programmes sont conçus pour fournir une expérience directe et une solide compréhension de la diplomatie et de l'Organisation des Nations Unies aux étudiants qui souhaitent poursuivre une carrière dans les affaires internationales.

54. Dès le début de la pandémie, l'UNITAR a élargi son offre de formation en ligne pour y inclure des certificats et des diplômes sanctionnant l'acquisition de

compétences professionnelles fondamentales, en diplomatie multilatérale et en droit international du XXIe siècle. L'Institut a également introduit une série de programmes de formation en ligne destinés à entretenir un esprit de coopération internationale entre les participants et à les sensibiliser au fait que les problèmes mondiaux actuels nécessitent une coopération mondiale. Ces programmes incluent notamment le programme préparatoire de stages, qui fournit aux participants des connaissances sur des points d'entrée dans le système des Nations Unies, et le programme de formation intitulé *Diplomacy 4.0*, qui traite de questions qui se situent au croisement de la diplomatie et de la technologie. En comptant le programme destiné aux jeunes dirigeants, le programme d'immersion en ligne et le programme concernant le Conseil des droits de l'homme, toutes ces offres de formation ont séduit 500 participants provenant d'institutions partenaires en Chine, au Royaume-Uni et aux États-Unis, entre autres. L'Institut a également tiré parti de son savoir-faire en matière de méthodes d'apprentissage en ligne dans le cadre de la coopération avec l'Agence des États-Unis pour le développement international, le Gouvernement de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le Fonds mondial pour la nature et TRAFFIC International, aux fins de la formation d'agents des services de détection et de répression tanzaniens, qui ont été initiés à la règlementation relative à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et au risque de maladie associé au trafic des espèces sauvages.

55. Conscient des effets disproportionnés de la pandémie de COVID-19 sur les femmes, l'UNITAR a organisé six ateliers virtuels consacrés à l'exercice des fonctions de direction par les femmes, dont trois en partenariat avec l'Organisation internationale des employeurs. L'Institut a également mis au point des solutions de formations sur mesure pour les ministères des affaires étrangères du Bhoutan, du Kenya, des Îles Marshall, du Myanmar, du Qatar et de Sri Lanka, qui traitent de sujets tels que la diplomatie numérique, la cybersécurité, la diplomatie environnementale et la diplomatie scientifique, formations qui ont été également organisées avec succès en ligne, 90 % des participants ayant estimé que leur contenu était adapté à l'emploi qu'ils occupaient et qu'ils utiliseraient les connaissances acquises pour s'acquitter de leurs tâches. La contribution de l'Institut au renforcement des capacités des États Membres et à leur participation aux principaux mécanismes des Nations Unies s'est affirmée davantage par un programme élaboré sur mesure, qui a visé à préparer au mieux des diplomates des Émirats arabes unis en vue de la candidature de leur pays à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période commençant en janvier 2022.

56. Par l'intermédiaire de son bureau de New York, l'Institut a continué de mettre en œuvre son programme de formation annuel à l'intention de la communauté diplomatique. Ce programme a été constitué d'une série diversifiée de séances d'information, cours et ateliers ; au nombre des séances d'information, on peut citer, entre autres, celle à l'intention des nouveaux représentants, qui a coïncidé avec le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, une autre destinée aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et d'autres séances qui ont traité du système budgétaire, des travaux et de la structure du Conseil économique et social, et de l'établissement et de l'adoption des résolutions des organes de l'ONU.

57. Dès le début de la pandémie, en mars 2020, l'UNITAR a dispensé toutes ses formations en ligne, ce qui a eu des effets positifs inattendus en permettant à plus de personnes originaires des pays les moins avancés d'y participer. Le bureau de New York a également tenu son engagement de ne laisser personne de côté en prenant une initiative d'« uniformisation des règles du jeu », qui a donné lieu à une importante activité de communication et a été appréciée par les participants.

58. Parallèlement à ses formations axées sur la diplomatie, le bureau de New York a coordonné son action avec le Département des affaires économiques et sociales pour organiser la cinquième série des ateliers *Learning, Training and Practice* consacrés aux objectifs de développement durable, durant le forum politique de haut niveau pour le développement durable, en 2020, et il a continué d'améliorer son rayonnement par d'autres moyens, notamment en publiant un guide intitulé *Principes directeurs relatifs aux résolutions des Nations Unies*, disponible en version papier et au format numérique en anglais, arabe, espagnol et français, et en améliorant et diffusant plus largement l'application mobile *UN-How to*, qui a été téléchargée à ce jour plus de 10 600 fois.

F. Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles

59. En juillet 2019, l'UNITAR a absorbé le secrétariat du Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, un partenariat population-public-privé qui associe des gouvernements, des organismes multilatéraux, la société civile, les milieux universitaires, des philanthropes et le secteur privé. Le Partenariat a été établi en 2018 afin de permettre aux pays dotés de faibles ressources d'intensifier leur action de lutte contre les maladies non transmissibles et de les aider à cet égard, de sorte à combler les lacunes et à lever les obstacles les plus courants dans les domaines suivants : a) renforcement des capacités nationales, b) développement local des services concernant les maladies non transmissibles, c) coût abordable et accessibilité des fournitures de base et d) financement de la programmation nationale relative à la lutte contre les maladies non transmissibles.

60. En 2020, l'UNITAR a fourni une assistance technique à deux pays de programme, qui a débouché pour le Myanmar sur l'élaboration d'un plan opérationnel chiffré couvrant les années 2021 et 2022, et pour le Rwanda sur une stratégie nationale et un plan d'action chiffré pour la période 2020-2025. Dans ces deux pays, un coordonnateur de programme et un économiste de la santé ont contribué de manière essentielle à la réunion des parties prenantes en vue du développement d'une démarche multisectorielle, et ils ont procédé à la modélisation financière requise. Dans le cadre de son plan biennal, le Myanmar prévoit d'aider 11 millions de personnes en 2021 et 2022. Deux millions de personnes vulnérables bénéficieront de soins gratuits pour les maladies non transmissibles, l'exécution du plan devant permettre globalement de faire baisser le niveau des dépenses à la charge des patients de 82 % à 63 %. Au Rwanda, si le plan est exécuté avec succès, il bénéficiera directement à 4,8 millions de personnes ; il vise à réduire de 25 % la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles. Le plan rwandais définit quatre objectifs stratégiques, dont la réalisation est conditionnée par des interventions chiffrées à 376,2 millions de dollars au total.

61. L'UNITAR a joué un rôle crucial en promouvant l'action menée à l'échelle nationale et mondiale en faveur de l'accès universel aux soins de santé, qui vise à réduire d'un tiers la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles d'ici à 2030, conformément à la cible 3.4 associée aux objectifs de développement durable. L'Institut a également négocié des mémorandums d'accord avec les ministères de la santé du Bhoutan, de l'Équateur, de la Gambie et du Népal, ainsi qu'avec l'Agence de santé publique des Caraïbes, qui représente 24 États membres de la Communauté des Caraïbes.

62. Le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles a appuyé le développement des capacités nationales de planification et de mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre les maladies non transmissibles, par le partage des connaissances à distance dans le cadre de webinaires et de conférences en ligne, et

par la fourniture d'une formule de renforcement des capacités propre à réduire au minimum les émissions de carbone (et ainsi contribuer à l'atténuation des changements climatiques), ce qui a aussi limité les risques de propagation de la COVID-19. Les travaux se sont terminés par une table ronde de haut niveau sur l'accès à un traitement et des soins durables concernant les maladies non transmissibles, qui a eu lieu dans le cadre du Sommet mondial de la santé, en octobre 2020. Le débat a réuni 22 participants et orateurs qui représentaient des gouvernements, des institutions multilatérales, des banques de développement, des organisations humanitaires, les milieux universitaires, des fondations philanthropiques et des entreprises commerciales.

63. Faisant fond sur la solide expérience acquise par l'Institut en matière de renforcement de capacités budgétaires, le Ministre de la santé et du sport du Myanmar a annoncé, en 2020, la création d'un fonds attaché au Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, soit un dispositif de financement commun du traitement et des soins requis par ces maladies. Dans le cadre d'une manifestation dédiée au Partenariat qui s'est tenue au Sommet mondial de la santé en 2020, il a été annoncé que d'autres faits nouveaux concernant le financement permettraient de créer des conditions optimales dans lesquelles les pouvoirs publics et le secteur privé pourraient collaborer pour s'attaquer aux maladies non transmissibles. À cette occasion, l'Agence multilatérale de garantie des investissements, qui est membre du Groupe de la Banque mondiale, s'est engagée à appuyer les travaux du Partenariat, tandis que la Société financière internationale s'est déclarée prête à soutenir le développement de produits structurés et de contrats à impact social en vue d'élargir les soins requis par les maladies non transmissibles et d'accroître le nombre de centres de dépistage dans les pays à faibles ressources.

IV. Situation financière de l'Institut

64. La situation financière de l'Institut continue d'être caractérisée par la stabilité et la croissance. Le montant total des recettes enregistrées pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élevait à 64,5 millions de dollars, soit une augmentation de 25 % par rapport à celui de l'exercice 2016-2017 (51,6 millions de dollars).

65. L'Institut reste fortement tributaire d'un petit nombre de donateurs ; ses 10 principaux bailleurs de fonds ont versé 77,6 % du montant total des contributions pour l'année 2019. Il a conclu plusieurs accords pluriannuels avec des partenaires, ce qui a considérablement augmenté le solde des sommes à recevoir.

66. De manière générale, la situation financière de l'UNITAR reste saine. Le montant cumulé des excédents est passé de 23,5 millions de dollars en 2018 à 32 millions en 2019, résultat net d'un excédent comptabilisé à 16 millions de dollars et d'une hausse de 7,5 millions découlant de l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations versées après la cessation de service. Les ratios de liquidité générale se sont améliorés, ce qui tient essentiellement au fait que les placements sont exclusivement à courte échéance et que les contributions volontaires à recevoir ont augmenté à la suite de la signature d'accords pluriannuels. Les principaux ratios financiers confirment également que les actifs de l'Institut demeurent globalement suffisants pour couvrir ses engagements à court et à long terme.

67. En novembre 2020, à sa soixante et unième session, le Conseil d'administration de l'UNITAR a adopté le budget-programme révisé pour 2020-2021, qui se chiffre à 68,1 millions de dollars, soit une augmentation de 22,5 % par rapport au budget-programme de 2018-2019. Grâce au Fonds pour l'application du cadre stratégique, créé par le Conseil d'administration pour servir de dispositif de financement dont les contributions à affectation souple destinées à appuyer la programmation dans des

domaines stratégiques visent à aider les États Membres à réaliser les objectifs de développement durable, l'UNITAR a pu allouer des fonds à 50 projets depuis janvier 2019. Si les contributions non affectées versées au Fonds général sont demeurées faibles et imprévisibles, la direction de l'Institut a bon espoir que le Fonds du cadre stratégique, grâce à ses contributions à affectation souple, se révèlera utile pour mobiliser un appui au-delà des principaux donateurs, actuellement le Gouvernement qatarien et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, et permettra d'augmenter le nombre et les résultats des programmes.

68. Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a émis une opinion sans réserve concernant les états financiers de l'Institut pour les années 2018 et 2019.

V. Recommandations

69. Il est recommandé que l'UNITAR continue à faire en sorte que sa programmation soit liée au Programme 2030 et à élargir sa programmation et son rayonnement auprès des bénéficiaires.

70. Il est également recommandé que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, resserrent leurs partenariats avec l'Institut et lui apportent un soutien sans réserve afin qu'il puisse, ainsi que le Partenariat pour l'élimination des maladies non transmissibles, continuer de s'employer à répondre aux besoins des pays en matière de renforcement des capacités et d'apprentissage et à d'autres besoins, et qu'ils envisagent de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique afin d'améliorer le rayonnement auprès des bénéficiaires des pays en situation particulière.

71. Il est en outre recommandé que les États Membres reconnaissent à l'UNOSAT sa fonction de centre satellitaire des Nations Unies chargé de présenter des analyses, de dispenser des formations et d'offrir des services de renforcement des capacités dans le domaine aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies qui en font la demande, de continuer à aider les États Membres à analyser les images satellitaires de leurs territoires respectifs, de dispenser des formations et de renforcer les capacités en ce qui concerne l'utilisation des technologies d'information géospatiale, toutes ces activités étant financées au moyen de contributions volontaires.